

environ 900 millions de dollars dans le pouvoir d'emprunt du présent exercice.

Dans son exposé à la Chambre, le ministre a bien montré, d'après les prévisions qu'il a présentées, qu'il aurait besoin d'un pouvoir d'emprunt supplémentaire d'ici la fin de l'exercice. Il a signifié son intention de présenter un budget au début de 1983 et il en profitera alors pour faire le point sur la situation fiscale et demander un autre pouvoir d'emprunt au besoin.

Je voudrais rappeler aux députés que les projections sur les besoins financiers ne tiennent aucun compte des opérations de change. Notre dollar a été stable dernièrement et nos disponibilités monétaires nous ont permis de constituer des réserves de devises. Les marchés de change sont parfois fort capricieux et peuvent influencer énormément sur les transactions de l'État. Si le dollar canadien restait ferme, les opérations de change amèneraient d'autres acquisitions de devises et nos disponibilités seraient très réduites. Il faudrait alors accroître notre programme de dépenses pour reconstituer nos disponibilités et nous épuiserions ainsi plus rapidement notre pouvoir d'emprunt. D'autre part, si notre monnaie est faible, les opérations de change amenuiseraient nos avoirs officiels. Il nous faudrait alors probablement recourir à nos crédits confirmés. Et là encore, on épuiserait plus rapidement notre pouvoir d'emprunt.

Je voudrais, pour la gouverne des députés, exposer le programme gouvernemental de financement de la dette nationale jusqu'ici au cours de l'année financière et indiquer le montant du pouvoir d'emprunt utilisé jusqu'à maintenant. Auparavant, je voudrais rappeler aux députés ce que le ministre leur a déjà signalé mercredi, à savoir que, selon lui, le gouvernement n'aura aucun problème à obtenir les emprunts qui lui sont nécessaires et que les autres emprunteurs ne seront pas pénalisés. En fait, le montant des emprunts privés a été très bas au cours du premier semestre de cette année alors que les épargnes ont atteint des niveaux nettement plus élevés que d'ordinaire. En conséquence, il y a suffisamment de fonds disponibles pour répondre aux besoins d'emprunt du secteur privé et des divers niveaux de gouvernement. En fait, dans les circonstances actuelles, le gouvernement se doit, comme l'a expliqué longuement le ministre dans son allocution, de favoriser l'activité économique aux prix d'une augmentation de son déficit.

Le 1^{er} novembre prochain, le gouvernement se sera, grâce à son pouvoir d'emprunt, procuré près de 8 milliards de dollars, ce qui lui laissera 9.1 milliards à emprunter sur les 17.1 milliards prévus à l'origine. Sur ces 8 milliards, 900 millions ont été empruntés à l'étranger et 7.1 milliards ont été obtenus grâce au programme de financement de la dette nationale. Les emprunts à l'étranger représentent 750 millions de dollars américains empruntés sur le marché des euro-obligations en juin dernier et un rachat partiel d'obligations en marks venues à échéance un peu plus tôt dans le courant de cette année. Le programme de financement de la dette nationale a permis l'obtention d'environ 5.2 milliards grâce à l'émission de bons du Trésor et de 3 milliards grâce à la vente d'obligations négociables, tandis que les rachats d'obligations d'épargne du Canada ont réduit le montant emprunté d'un milliard environ.

La campagne d'obligations d'épargne du Canada de 1982-1983 a maintenant été lancée et nous prévoyons recueillir grâce à elle une grande partie des sommes qu'il nous reste à

Pouvoir d'emprunt supplémentaire

emprunter en vertu du pouvoir d'emprunt. Toutefois, même si nous prévoyons que le montant qu'il nous reste à emprunter couvrira les ventes nettes prévues d'obligations d'épargne du Canada, il est néanmoins extrêmement difficile d'avoir une idée précise du montant que l'État va recueillir grâce à la vente d'obligations d'épargne du Canada. Près de 13,000 succursales d'institutions financières du Canada font office d'agents de vente et d'émission d'obligations d'épargne du Canada et il est impossible de déterminer, à tel ou tel moment, durant la campagne de deux semaines le montant global des obligations ayant été vendues. La projection des résultats des ventes se fait à l'aide de techniques d'échantillonnage qui comportent une marge d'erreur. Étant donné cette incertitude, monsieur l'Orateur, l'article 3 du bill stipule que les nouveaux pouvoirs d'emprunt entreront en vigueur le 1^{er} novembre 1982. On a eu recours à cette disposition dans le passé pour assurer que toutes les ventes d'obligations d'épargne découlent du pouvoir d'emprunt non utilisé.

• (1640)

Monsieur l'Orateur, je voudrais placer la requête dans le contexte économique actuel et la relier aux propos qu'ont tenus le premier ministre (M. Trudeau) et le ministre des Finances. Le premier ministre a exposé récemment au réseau national de télévision la situation où se trouve notre économie. Il a fait voir comment les Canadiens réagissent collectivement devant ce problème, comme en témoigne l'appui qu'ils accordent au programme des 6 et 5 p. 100 que renfermait le budget de juin. Ce programme, comme nous le savons, vise à relancer l'économie et à la raffermir.

Les choix qui s'offrent au gouvernement fédéral sont clairs. Nous pourrions, comme le premier ministre l'a dit, étouffer l'inflation par une action brutale, la réduction de milliards de dépenses publiques. Nous considérons évidemment que pareille ligne d'action serait désastreuse. Nous la rejetons d'emblée. Nous ne croyons pas qu'elle servirait l'économie et chose certaine, monsieur l'Orateur, agir ainsi priverait les Canadiens de l'assistance dont ils ont désespérément besoin en ce moment.

[Français]

Nous n'abandonnerons pas les chômeurs, les vieillards ni les jeunes à la recherche désespérée de leur premier emploi. Ces individus ont besoin de prestations d'assurance-chômage, de sécurité de la vieillesse, ainsi que des programmes de formation.

L'industrie a besoin de subventions à la recherche et au développement et d'incitations financières. Les agriculteurs ont besoin de prêts à taux d'intérêt réduits. L'entrepreneur en construction sera grandement aidé par des subventions aux acheteurs de maisons.

[Traduction]

L'annonce du ministre des Finances va accroître la confiance des hommes d'affaires. Les nombreux changements que cette déclaration apporte aux dispositions fiscales des autres projets de loi dont la Chambre est saisie stimulera cette confiance contribuant ainsi à la création d'emplois, ce qui est un objectif primordial du gouvernement.